

FACULTE DE DROIT CANONIQUE-CYCLE DE LICENCE

Année universitaire 2018/2019 (sous réserve d'ajustements)

SEMESTRE 1

8.30/10.20	Latin canonique Ph.-J. Jacquin	Histoire de la vie consacrée B. Callebat	
10.30/12.20	Normes générales Philippe-Joseph Jacquin	Droit processuel II E. Richer	La Charge d'enseigner (1 semaine sur deux) J.-Th. Pini
14.10/16.00	IVCSVA Loïc-Marie Le Bot	Droit du Mariage B. Callebat	La Charge d'enseigner (1 semaine sur deux) J.-Th. Pini
16.10/18.00	Hist. du droit et des institutions canoniques (II) B. Callebat	Méthodologie B. Callebat	



SEMESTRE 2

8.30/10.20	Normes générales Ph-J. Jacquin	Droit du mariage B. Callebat	Le droit de la laïcité B. Callebat
10.30/12.20	IVCSVA L.-M. Le Bot	Droit processuel II E. Richer	La Charge d'enseigner (1 semaine sur deux) Joseph-Thomas Pini
14.10/16.00	Philosophie du droit L.-M. Le Bot	Directoire oecuménique G. Morin	La Charge d'enseigner (1 semaine sur deux) Joseph-Thomas Pini
16.10/18.00			

Cours annuels (48h) : Normes générales ; IVCSVA ; Droit du mariage ; Charge d'enseigner ; Droit processuel II. Cours semestriels (24h) : Histoire du droit et des institutions canoniques (2^{ème} Partie) ; Directoire oecuménique ; Latin canonique ; Histoire de la vie consacrée ; Méthodologie ; Philosophie du droit ; Le droit de la laïcité